



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4981

Approbation d'une convention d'aide à l'emploi pour un comédien de la prochaine création du Théâtre des Célestins: Dispositif d'insertion de l'Ecole de la Comédie de Saint-Etienne (DIESE Auvergne-Rhône-Alpes)

Direction des Affaires Culturelles

**Rapporteur** : M. GRABER Loïc

**SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2019**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 25 SEPTEMBRE 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 16 SEPTEMBRE 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 30 SEPTEMBRE 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE : 3 OCTOBRE 2019

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme AIT MATEN (pouvoir à M. KISMOUNE), Mme RIVOIRE (pouvoir à Mme HOBERT), M. CUCHERAT (pouvoir à M. SECHERESSE), Mme FRIH (pouvoir à Mme HAJRI), Mme BLEY (pouvoir à M. GIORDANO), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. TOURAINE (pouvoir à M. KEPENEKIAN), Mme FONDEUR (pouvoir à M. COULON), M. REMY, M. BOUDOT

**ABSENTS NON EXCUSES** : M. BRAILLARD

2019/4981 - APPROBATION D'UNE CONVENTION D'AIDE A L'EMPLOI  
POUR UN COMEDIEN DE LA PROCHAINE CREATION DU  
THEATRE DES CELESTINS: DISPOSITIF D'INSERTION DE  
L'ECOLE DE LA COMEDIE DE SAINT-ETIENNE (DIESE  
AUVERGNE-RHONE-ALPES) (DIRECTION DES AFFAIRES  
CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 10 septembre 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Claudia Stavisky, directrice des Célestins, Théâtre de Lyon met en scène la pièce *La Vie de Galilée* de Bertolt Brecht, qui sera présentée aux Célestins, Théâtre de Lyon du 15 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2019.

Dans ce cadre, l'artiste, Alexandre Paradis, issu de l'école de la Comédie de Saint-Etienne (promotion 28, 2018), est embauché par les Célestins, Théâtre de Lyon en tant que collaborateur artistique du metteur en scène.

Depuis septembre 2011, le dispositif DIESE# Auvergne-Rhône-Alpes propose une aide à l'embauche pour les artistes sortant de l'Ecole de la Comédie de Saint-Etienne aux employeurs. La gestion de ce dispositif est assurée par l'Ecole de la Comédie de Saint-Etienne et est financé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le ministère de la Culture et de la Communication.

Dans le cadre de ce dispositif, l'Ecole de la Comédie de Saint-Etienne rembourse aux Célestins, Théâtre de Lyon, la somme forfaitaire de 2 010 € TTC par mois pour l'embauche d'Alexandre Paradis. La durée de la prise en charge est de 3 mois maximum, soit une somme globale de 6030 €TTC.

Le paiement de cette aide sera effectué en une fois sur présentation des fiches de paie d'Alexandre Paradis.

Le remboursement de ces salaires fait l'objet de la convention proposée.

Vu ladite convention ;

Où l'avis de la commission culture - patrimoine ;

**DELIBERE**

- 1- La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'Ecole de la Comédie de Saint-Etienne est approuvée.
- 2- M. le Maire est autorisé à signer ledit document et à demander le remboursement d'un montant de 6 030,00 €TTC à l'Ecole de la Comédie de Saint-Etienne pour le recrutement d'un artiste.

- 3- Les recettes perçues seront imputées au budget annexe 03 de l'exercice 2019 comme suit : Programme PROGARTCL – opération CREAPROG – GALILEE - nature 7478 – fonction 313.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER